

Votants : 93

Convocation du Conseil de Communauté :  
le 15 novembre 2013

Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 26 novembre 2013

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 25 novembre 2013

### DIRECTION GENERALE DES SERVICES – APPROBATION DE LA CHARTE DU PARC NATUREL REGIONAL DU MARAIS POITEVIN

#### **Titulaires présents :**

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORSTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Dominique VALLEE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOIR, Nicole DAVID, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Bernard ADAM, Jacky AUBINEAU, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Elisabeth BEAUVAIS, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Dominique BOUTIN-GARCIA, Amaury BREUILLE, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Annick DEFAYE, Patrick DELAUNAY, Francis DUPONT, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Anita JAGOUX, Anne LABBE, Virginie LEONARD, Bernard LEYSENNE, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Nicolas MARJALUT, Alain MEMIN, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Christiane PINEAU, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Jacques BROSSARD à Monique SAGOT, Brigitte COMPETISSA à Philippe REY, Gérard LABORDERIE à Bernard ADAM, Gérard GIBALT à Gilbert GOLAZ, Jérôme BALOGÉ à Elisabeth BEAUVAIS, Georges BERDOLET à Danielle NICORA, Jean-Pierre BOUTHILLIER à Claire RICHECOEUR, Alain CHAUFFIER à Rabah LAICHOIR, Nicole GRAVAT à Virginie LEONARD, Patrice LAPLACE à Françoise TALBOT, Eliane LE MAITRE à Jean-Michel TEXIER, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Josiane METAYER à Pascal DUFORSTEL, Franck MICHEL à Nathalie SEGUIN, Delphine PAGE à Patrick DELAUNAY, Michel PAILLEY à Alain BAUDIN

#### **Titulaires absents suppléés :**

Joël BOURCHENIN remplacé par Bernard LEYSENNE

#### **Titulaires absents :**

Michel SIMON, Maryvonne ARDOUIN, Blanche BAMANA, Christian GRELIER, Emmanuel GROLLEAU, Jacques GUILLOTEAU, Guillaume JUIN, Germain MEHL, Frédéric PASTOR

#### **Titulaires absents excusés :**

Jacques BROSSARD, Brigitte COMPETISSA, Gérard LABORDERIE, Gérard GIBALT, Jérôme BALOGÉ, Georges BERDOLET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Alain CHAUFFIER, Nicole GRAVAT, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Jacqueline LEFEBVRE, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Delphine PAGE, Michel PAILLEY

**Présidente de séance :** Geneviève GAILLARD

**Secrétaire de séance :** Gaëlle MANGIN

Accusé de réception en préfecture 079-247900806-20131125-C04-11-2013-DE Date de télétransmission : 02/12/2013 Date de réception préfecture : 02/12/2013
--

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 25 NOVEMBRE 2013

### DIRECTION GENERALE DES SERVICES – APPROBATION DE LA CHARTE DU PARC NATUREL REGIONAL DU MARAIS POITEVIN

Madame **Geneviève GAILLARD**, Présidente, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

Vu le Code de l'environnement, notamment les articles L 333-1 et suivants et R 333-1 et suivants,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.5721-1 et suivants,

Vu le rapport d'enquête publique sur le projet de charte de Parc Naturel Régional, en date du 19 août 2013,

Vu le courrier du Président du Parc Interrégional du Marais Poitevin, invitant les collectivités à délibérer sur le projet de charte,

Vu le projet de charte de Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, comprenant le rapport, le plan du Parc, et les annexes prévues aux R333-3 du code de l'environnement,

Vu le SCoT de la CAN approuvé en Conseil de Communauté le 14 janvier 2013,

Le Marais Poitevin est engagé dans un processus de reconquête de son label Parc Naturel Régional. Une large concertation permettant de prendre en compte les aspirations de tout le territoire a abouti à l'élaboration d'une charte. Elle porte l'ambition de soutenir le développement durable du Marais Poitevin.

Une enquête publique, conduite du 27 mai 2013 au 28 juin 2013 a conclu à un avis favorable à la présentation du projet aux conseils généraux, intercommunaux et communaux.

En tant qu'EPCI partiellement inclus dans le périmètre du Marais Poitevin, la Communauté d'Agglomération de Niort (CAN) est appelée à délibérer sur le projet de charte.

Ce projet de charte et le SCoT de la Communauté d'Agglomération de Niort (CAN) dont « Préserver l'identité du territoire, développer et mettre en valeur son environnement et son cadre de vie » constitue une orientation importante du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), visent les mêmes objectifs en matière de :

- Accusé de réception en préfecture  
079-247900806-20131125-C04-11-2013-DE  
Date de publication administrative,  
Date de réception préfecture : 02/12/2013
- Bonne gestion de la ressource en eau,
- Maîtrise de l'urbanisme durable,
  - Soutien d'une agriculture durable,

- Développement d'une économie durable (incluant le tourisme).

Tous deux œuvrent pour faire des spécificités du Marais Poitevin, un atout pour ses communes concernées. Dans le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) du SCoT a d'ailleurs été bâtie en ce sens, une charpente paysagère et patrimoniale.

Le projet de Charte du Parc inclue également l'accompagnement des collectivités dans l'élaboration des documents d'urbanisme. Le Marais Poitevin constitue ainsi un partenaire privilégié de la CAN et des communes du Marais.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver le projet de Charte du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 93  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Geneviève GAILLARD**

**Présidente**

Accusé de réception en préfecture  
079-247900806-20131125-C04-11-2013-DE  
Date de télétransmission : 02/12/2013  
Date de réception préfecture : 02/12/2013